**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Maurice**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 7 novembre 2018 (après-midi)

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation de Maurice pour la présentation de son rapport.

La situation des droits de l'homme à Maurice est relativement satisfaisante et des progrès ont été réalisés depuis le dernier Examen, notamment s’agissant des droits des femmes et des enfants.

La France adresse les recommandations suivantes à Maurice :

 - lutter contre les violences domestiques et veiller à une intégration et une représentation plus équitable des femmes dans la sphère politique ;

- renforcer l’indépendance et les financements de la Commission nationale des droits de l’Homme ;

- garantir les droits des enfants et mieux assister les enfants en situation de vulnérabilité ;

- veiller à une meilleure reconnaissance des droits des personnes LGBT et lutter contre les discriminations à leur encontre.

Je vous remercie./.